

PHASE 2: durée 7 semaines

**Basculement RD 910 avec maintien circulation à double sens (limitation vitesse 50 km/h),
maintient des circulations à double sens rue Gambetta et avenue du 8 mai 1945**

- Décapage
- Démolition de chaussée existante
- Terrassement plateforme
- Bordures de rive
- Bordures ilot central --> 60 % environ
- Bordures ilots séparateurs RD 910 --> 50 % environ
- Genie civil éclairage
- Attentes réseaux giratoire
- bordures ilot séparateur rue Gambetta
- Grave-bitume